

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A l'issue du week-end Pascal et de la période de vacances scolaires qui suscitent de nombreux chassés-croisés sur les routes, je souhaite faire un bilan de l'accidentologie constatée dans les Hautes-Pyrénées.

Pour la troisième année consécutive, les indicateurs d'accidentologie en ce début d'année démontre une baisse du nombre d'accidents et de personnes blessées même si l'on déplore un décès supplémentaire. Les Hautes-Pyrénées résistent mieux à la tendance générale et nationale d'une aggravation des bilans.

En effet, par rapport à la même période de l'année 2010, on peut constater que le **nombre d'accidents de la route enregistre une baisse de -7,4%**. En effet, 81 accidents s'étaient produits dans le département au 9 mai 2010, contre 75 au 9 mai 2011.

Les 4 premiers mois de 2011 enregistrent également une **baisse de -16,3% de blessés hospitalisés**. Cette année, 36 personnes ont bénéficié de soins hospitaliers suite à un accident, alors qu'ils étaient 43 à être hospitalisés au 9 mai 2010.

Cette tendance favorable concerne également les **blessés non-hospitalisés**. Ils étaient 76 en 2010, contre 64 en 2011, soit une **diminution de -15,8%**.

En revanche, le nombre de **personnes ayant perdu la vie sur les routes des Hautes-Pyrénées est de 5 contre 4 l'an dernier**.

Rappelons que parmi les facteurs susceptibles d'altérer les capacités de conduite et provoquer des accidents, la distraction au volant fait l'objet d'une attention grandissante et, en particulier, la distraction liée à l'usage de systèmes de télécommunication. En France, près d'un accident de la route sur dix est associé à l'utilisation du téléphone au volant.

Les services de police et de gendarmerie poursuivront les efforts déployés, afin de lutter contre les comportements dangereux et menaçants dans le but de faire reculer, encore, le nombre d'accidents de la circulation dans les Hautes-Pyrénées.

A cet égard, le **bilan des contrôles récents** s'établit ainsi qu'il suit :

- Pour les vacances de Pâques : plus de 390 agents ont été mobilisés, 1 830 véhicules contrôlés. 561 infractions ont été constatées dues à un excès de vitesse et 18 à un taux d'alcoolémie positif.
- Pour l'ensemble du mois d'avril, 1 667 agents ont été mobilisés pour contrôler 17 458 véhicules dont 3 040 étaient en excès de vitesse et 69 conducteurs en état d'alcoolémie. 3 véhicules ont été immobilisés et mis en fourrière immédiatement en application des nouvelles dispositions de la loi du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (dite LOPPSI 2).

René Bidal